



## Feuille des tarifs

valable dès 01.01.2011

Prix hors TVA

Régl. art. n°	Art. n°	Désignation	Prix pour	Prix pour
			membres FFF	non membres
			en Fr.	en Fr.
6.2.2	GQ111	Frais d'application pour fournisseurs de systèmes, pré examen de système pour un système	1500.00	3000.00
6.2.1	GQ112	Frais d'application pour entreprise de fabrication de fenêtres, 1er système de fenêtre et premier contrôle inclus	2500.00	5000.00
6.2.1	GQ113	Frais d'application pour entreprise de fabrication de fenêtres, 1er système de fenêtre avec pré examen et premier contrôle inclus	2000.00	4000.00
9.2	GQ114	Frais d'application pour détenteur du label, pour système de fenêtre supplémentaire	500.00	1000.00
12.5	GQ121	Frais annuels pour détenteur du label par an	600.00	1200.00
12.6	GQ019	Autres contrôles	Au titre des dépenses	Au titre des dépenses

Les coûts sont facturés à la réception de l'application et sont également dus en cas de refus de l'application. Echéance lors de l'application.

Les frais annuels sont facturés seulement dans l'année après l'application.